

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BON A SAVOIR

POUDING A LA NEIGE

1 cuillerée de gélatine, 1 tasse d'eau froide, 1 tasse d'eau bouillante, 1 tasse de sucre, le jus de 3 citrons, les blancs de 3 œufs. Faire tremper la gélatine dans de l'eau froide, ajouter de l'eau bouillante puis le sucre et le jus de citron. Fouetter pendant quelques minutes; ajouter les blancs bien battus.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

BON A SAVOIR

POUDING A LA NEIGE

1 boîte de gélatine, le jus de 4 citrons, 1 tasse de sucre, 2 tasses d'eau bouillante et 1 tasse d'eau froide, 1/2 tasse de vin de Xérès (sherry). Laisser refroidir et épaissir, puis battre et ajouter les blancs de 3 œufs. Servir avec flan (bouilli).

Mort du R. P. Bellemare, S. J.

Les Directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec ont appris avec regrets la mort du R. P. Albert Bellemare, S.J., survenue le 29 mai dernier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Né à Yamachiche, le 15 décembre 1859, le R. P. Bellemare entra dans la Société de Jésus en 1883. Il consacra une grande partie de sa vie à l'enseignement dans différentes institutions de sa congrégation: il fut confesseur au Gesù pendant douze ans, visiteur de l'Hôpital Général pendant sept ans, et s'intéressa pendant quelques années aux retraites fermées. Il avait fondé l'Association catholique des malades, qui prit tout de suite un élan considérable, au point de compter, en très peu de temps, au-delà de 100,000 associés.

Le Père Bellemare s'intéressa également aux questions agricoles, et son nom est associé à ceux des fondateurs du Comptoir Coopératif de Montréal, qui devait, par la suite, se fusionner avec la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec et la Coopérative des Producteurs de Semences de Québec, pour former la Coopérative Fédérée de Québec.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église du Gesù, à Montréal, vendredi, le 31 mai.

COOPERATION

En quoi les Coopératives aident le producteur plus que le commerce ordinaire

La Coopérative ne s'inspire pas à la même source que le commerce ordinaire. Elle n'a pas le même but, et naturellement ne se sert pas des mêmes méthodes.

On conçoit qu'un marchand ou un commerçant, dans toutes ses transactions, doive toujours avoir en vue son intérêt personnel avant celui des autres, et même si ces derniers sont ses meilleurs clients, leur intérêt ne vient jamais en ligne de compte que comme un item d'importance secondaire.

Une coopérative, n'ayant d'autre but que celui de vendre les produits de ses membres de la manière la plus profitable, ne se placera donc pas au même point de vue que le commerçant, dans les cas où l'intérêt du producteur et celui du vendeur seront contraires.

La manière d'envisager une hausse de prix de la part d'une maison de commerce ordinaire ne peut pas être la même que sera celle d'une coopérative. La première, sitôt qu'elle prévoit une hausse, se hâte d'avertir ses agents pour qu'ils achètent le plus possible avant que les cultivateurs ne soient mis au courant de la chose. Le but de ces maisons consistant à réaliser le plus de profits possibles, il est de bonne politique pour elles que le premier averti et le mieux renseigné bénéficie de la position dans laquelle il est placé grâce à la valeur de la source de renseignements dont il dispose.

Les transactions commerciales, selon qu'elles seront inspirées par le commerce ou par la coopération, ne se feront pas d'après les mêmes méthodes.

La manière d'agir des sociétés coopératives est tout à l'opposé de celle que nous venons de décrire. Sitôt qu'une augmentation est prévue, la Coopérative se hâte, par l'intermédiaire des journaux, au moyen de circulaires, ou encore par l'entremise de ses propagandistes, d'avertir le producteur et elle l'engage à mettre ses produits sur le marché de manière à profiter de la hausse qui est imminente.

Dans le premier cas, le cultivateur est à la merci d'organisations qui ne visent qu'à se faire le plus de profits possibles; dans le second, au contraire, il a l'avantage de bénéficier de toute augmentation qui peut survenir sur les marchés.

La coopération, de ce fait, est une source très précieuse de renseignements pour le producteur, et celui-ci ne peut que gagner à entretenir des relations suivies avec une organisation de ce genre, qui met à sa disposition des facilités de renseignements impossibles à trouver ailleurs. Le cultivateur devrait donc toujours adopter comme règle de ne jamais se priver de cette source de renseignements.

On parle souvent de concurrence. On en connaît le rôle très important dans l'établissement des prix sur nos marchés. On sait qu'elle

joue un rôle très utile au producteur, si celui-ci sait la faire naître entre les acheteurs, et on n'ignore pas que la concurrence entre producteurs est peut-être un des facteurs les plus nuisibles pour le maintien des prix.

Le commerce ne peut avoir intérêt à provoquer cette concurrence entre les acheteurs, et l'on conçoit qu'il fasse tout pour l'éviter. Tous ces trusts, ces associations, que nous voyons surgir parmi les commerçants et les marchands, n'ont pas d'autre raison que d'éliminer la concurrence entre eux. En éliminant ainsi cette rivalité, le commerce contribue à nuire aux intérêts du producteur, il contribue aussi à faire naître la concurrence entre les producteurs et, en s'efforçant de transiger individuellement avec eux, il réussit à le maintenir pratiquement à sa merci.

Le rôle de la coopération est tout autre que celui-là. En groupant les cultivateurs, les coopératives constituent un facteur puissant qui contrebalance très avantageusement l'influence du commerce, qui le force, bien souvent, à se plier aux exigences des producteurs, et permet au cultivateur de traiter sur un pied d'égalité avec ceux auxquels il doit vendre.

Dans notre Province, les cultivateurs n'ont commencé réellement à avoir quelque chose à dire dans la vente de leurs produits que lorsqu'ils se sont groupés ensemble dans des organisations coopératives. La même chose est constatée au Danemark, en Belgique, où les agriculteurs sont rendus à un point que près de 80% de leurs ventes se font coopérativement. Ils ont reconnu qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour faire valoir leurs droits à un profit légitime qu'en se groupant dans des associations ayant des ramifications dans toutes les parties de leur pays. Les cultivateurs québécois le comprennent également, mais ils semblent être plus lents à se décider à prendre une part active dans le mouvement.

Cause de retard

Nous tenons à attirer l'attention sur certains retards qui se sont produits dernièrement dans l'envoi des remises aux fabricants de beurre et de fromage. Ces délais ont été causés par les deux fêtes légales que nous avons eues le 24 mai et le 3 juin.

On sait que tout le beurre et tout le fromage que reçoit la Coopérative Fédérée sont classifiés et pesés par des officiers du Gouvernement Fédéral. Or, comme ces officiers étaient en congé aux dates plus haut mentionnées, il a nécessairement fallu retarder la classification et le pesage, en sorte qu'il est résulté, dans l'envoi des remises, certains retards que l'on n'a pu éviter.

Nous espérons que MM. les Fabricants et Secrétaires de fabriques auront compris que la Coopérative Fédérée n'était pour rien en tout ceci. Ils auront su expliquer à leurs patrons la nature de ces malencontreux retards.

Course à la Perfection

De nouvelles demandes de renseignements nous sont adressées de la part de fabricants qui désirent prendre part au grand concours que la Coopérative Fédérée a organisé pour ses expéditeurs de beurre et de fromage.

On se demande si les fabricants, quine peuvent commencer à expédier leur beurre ou leur fromage qu'après le 1er mai, pourront être considérés comme concurrents réguliers.

Après nous être renseigné, nous sommes en mesure de dire que ces gens seront admis au concours et qu'ils jouiront de tous ses avantages. Une des conditions du concours est que toute la fabrication de la saison soit expédiée à la Coopérative Fédérée. Or, il y a certaines fabriques, dans notre province, qui ne commencent leurs expéditions qu'après le 1er mai. Ceux qui se trouvent dans ce cas seront certainement admis et ils peuvent envoyer leur demande d'entrée, qui sera acceptée.

La Course à la Perfection compte déjà un nombre extraordinaire de concurrents, et il y a tout lieu de croire qu'elle remportera un succès sans précédent.

Ceux qui n'auraient pas encore envoyé leur demande d'entrée sont incessamment priés de ne pas retarder cet envoi. Si quelques-uns n'étaient pas au courant des multiples avantages de ce concours, ils pourraient avoir tous les renseignements nécessaires en s'adressant directement à la Coopérative Fédérée de Québec.

NOTES

SA SAINTE



Le Bulletin de la Ferme. — ner de bons conseils et pensez.

Engraissons nos t — que le bois de chauffage. Les plantes ne peu de nourriture.

Ce qu'il faut culti — à cultiver: votre terre e et détruire les mauvais et qui s'appellent: igno aussi nuisible à un cult

Choix des vaches. — peau, gardez et élevez lieu de les apporter su Augmenter autant de tout bon cultivateur

Engraissez des por — de poids de porc, et 10

Le progrès. — Le p que tous les cultivateu eux.

Le véritable prog — cultivez pas à prix d'an ce que vous pouvez fai

Ce qui mérite d'être — Ne soyez pas jal exemple.

Eau pure. — Veill vous donnez à vos ani

La bonne eau ent — tue et dévore parfois

Gare aux infiltrat — jusque dans vos puits

eau, pure en apparenc — et même la mort jusqu

Réflexions pratiq — des biens de ce monde

seux, et il était rempli — Le cultivateur do

mais elle ne bénira p — miracles ne sont pas p

Quand la foudre t — mais si on a plus de v

ter cela comme une é — qui sont le plus éprou

La paresse est la — Il est des cultiva

ture en ne les faisant — arrive. Moins on tra

L'agriculture res — elle est pleine de rése